

LAB

GÉO



UFR Géographie

LICENCE

**Parcours
ESPACES
TERRITOIRES
SOCIÉTÉS**

Réussir en licence

Encadrement pédagogique du cursus de géographie

Parcours Espaces territoires sociétés (ETS)

Lors de leur arrivée à l'Institut de géographie, les étudiants sont encadrés par une **équipe pédagogique** constituée d'enseignants-chercheurs et qui s'articule notamment autour :

- d'un **responsable de diplôme**, coordinateur de l'équipe pédagogique, il préside les jurys de délibérations semestriels et annuels et prend les décisions relatives aux procédures administratives ou aux cas de figure exceptionnels.
- d'un **responsable de parcours**, il assure l'encadrement des étudiants inscrits dans le parcours Espaces-Territoires-Sociétés (ETS) et il aide le responsable de diplôme dans ses prises de décision, en particulier au cours des délibérations de fin de semestre et d'année, pour l'attribution éventuelle des points de jury et des mentions. Il reste l'interlocuteur privilégié des étudiants dont il est responsable pour répondre à leurs interrogations pédagogiques (questions d'orientation, conseils en matière de méthodes de travail...). Dans une phase du cursus où l'autonomie des étudiants s'accroît, mais nécessite en contrepartie de faire des choix pertinents, il peut apporter appui et conseils. Il a aussi pour rôle de les aider à contacter les services (sociaux, pédagogiques, médicaux) présents à l'université Paris 1 et, de manière plus générale, d'indiquer aux étudiants quels sont les interlocuteurs les mieux placés pour répondre à des demandes plus spécifiques (projet d'études à l'étranger, encadrement futur de mémoire de master...). Les noms et coordonnées de ces deux responsables sont mentionnés à la fin de cette brochure.

Par ailleurs, les enjeux d'orientation auxquels les étudiants sont confrontés en 3^{ème} année de licence deviennent plus cruciaux. Pour les appréhender au mieux, des réunions de présentation des différents parcours existant en master seront organisées au cours du 2nd semestre.

Pour les aider à réussir leur licence, les étudiants disposent enfin d'un accès quotidien à un **libre-service informatique**, encadré par des tuteurs eux-mêmes étudiants de l'UFR de Géographie, inscrits en master. Ils sont chargés d'apporter une aide méthodologique aux étudiants de 3^{ème} année, en particulier relativement à la pratique des logiciels de statistiques, de cartographie et de SIG. Les horaires du libre-service sont affichés chaque semestre sur le site de l'UFR et sur la porte des salles 106 et 315.

Charte de l'étudiant de licence de Géographie

L'équipe pédagogique de la licence de géographie est à la disposition des étudiants pour veiller au bon déroulement de leur cursus et proposer des conseils d'orientation pour ceux qui envisagent de poursuivre leurs études en master. Elle regroupe l'ensemble des enseignants intervenant dans les cours magistraux et les travaux dirigés autour du responsable de diplôme et du responsable de parcours. Ce dernier assure le suivi individualisé des étudiants.

Afin de faciliter sa progression, il est proposé à chaque étudiant de suivre les conseils de cette équipe pédagogique et de s'appuyer sur les tuteurs en informatique qui sont à sa disposition. Dans le cas où un étudiant aurait des difficultés à progresser, il peut contacter le responsable de parcours, qui sera son interlocuteur privilégié. Des bilans de parcours peuvent être effectués à la demande d'un étudiant ou de l'équipe pédagogique. **Lorsqu'un entretien est demandé par le responsable de parcours, il revêt un caractère obligatoire.** L'attitude d'un étudiant face à l'action de suivi qui lui est proposée sera prise en considération dans l'attribution d'éventuels points de jury et de mentions lors des délibérations de fin d'année.

Il est par ailleurs entendu que les étudiants s'engagent à suivre les enseignements qui leur sont proposés, **l'assiduité aux séances de cours magistraux et de travaux dirigés étant obligatoire pour tous les étudiants inscrits en contrôle continu.** Toute absence doit être motivée ; il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre (sauf maladie de longue durée, grossesse ou handicap). Les étudiants s'engagent également à respecter un certain nombre de règles élémentaires de conduite, sans lesquelles l'université ne saurait fonctionner correctement : arriver à l'heure en cours, faire le travail demandé par les enseignants, respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

Tout étudiant inscrit en licence de géographie est considéré avoir pris connaissance de cette charte et en avoir accepté le contenu.

Structure de la 3^{ème} année de licence de Géographie Parcours Espaces-Territoires-Sociétés (ETS)

Comme tous les cursus universitaires, la 3^{ème} année de licence de géographie se déroule en **deux semestres**. Dans le cadre de l'harmonisation européenne, un semestre vaut 30 ECTS (*european credit transfer system*) : ces crédits facilitent la mobilité nationale et internationale des étudiants et les échanges entre universités de différents pays.

Chaque semestre de la 3^{ème} année se compose de trois **Unités d'enseignements (UE)** intitulées : bloc de Compétences disciplinaires (UE1), bloc de Compétences pré-professionnelles (UE2) et bloc de Compétences transversales et linguistiques (UE3). Chaque UE est affectée d'un coefficient spécifique proportionnel au nombre d'ECTS qu'elle vaut.

Chaque UE compte **plusieurs Éléments pédagogiques (EP)**. Ceux-ci correspondent aux **matières enseignées**. Chaque matière est affectée d'un coefficient spécifique proportionnel au nombre d'ECTS qu'elle vaut. Elle est déclinée soit sous la forme d'un cours magistral exclusivement (CM), soit de travaux dirigés uniquement (TD), soit d'un cours magistral articulé à des travaux dirigés (CM + TD). Les matières présentent des volumes horaires variés.

Les matières enseignées, coefficients, volumes horaires de CM et/ou de TD et crédits sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Nota bene : Le volume horaire est toujours donné pour la durée du semestre ; il doit être rapporté aux nombres de semaines qui composent les semestres. L'outil choisi au semestre 5 doit être différent de celui choisi au semestre 6. Une semaine de stage est prévue en fin de semestre 6.

Maquette de la 3^{ème} année de licence de géographie - Parcours ETS

Semestre 5	Coeff.	Intitulés des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
UE1	0,45	Théories, modèle de développem. et mondialisation	19,5	19,5	39	4,5
	0,45	Villes et sociétés urbaines dans le monde	19,5	19,5	39	4,5
	0,45	Hydrosystèmes	19,5	19,5	39	4,5
UE2	0,5	Approfondissement (au choix)	20	40	60	5
	0,5	Outil (au choix)	11	33	44	5
UE3	0,45	Enjeux sociaux / Enjeux spatiaux	19,5	19,5	39	4,5
	0,2	Langue	-	18	18	2
PIX	-	Certificat Compétences numériques (obligatoire)	En autonomie sur l'EPI			-
						30

Semestre 6	Coeff.	Intitulés des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
UE1	0,45	Changements environnementaux	18	18	36	4,5
	0,45	Dynamiques spatiales et nouvelles échelles du dev.	18	18	36	4,5
	0,45	Territoires et sociétés en Europe	18	18	36	4,5
UE2	0,5	Stage d'initiation à la recherche (au choix)	20	40	60	5
	0,5	Outil (au choix)	11	33	44	5
UE3	0,45	Analyse spatiale	18	18	36	4,5
	0,2	Langue	-	18	18	2
						30

Année

60

Services et formations numériques

L'Environnement numérique de travail (ENT)

L'ENT <http://ent.univ-paris1.fr/> permet aux étudiants d'accéder à leur espace personnel de stockage, à des espaces partagés (bureau virtuel, documents en ligne), à l'annuaire des étudiants-enseignants-personnels-instances de l'université, aux services pédagogiques (Espaces pédagogiques interactifs - EPI, plate-forme de formation) et de consulter leurs dates d'examens (valant convocation), leurs notes et résultats, leur dossier de scolarité et leur compte lecteur en bibliothèque. Un Guide des usages du numérique est disponible en ligne sur les EPI.

La messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr

Il est essentiel d'activer la messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr pour se connecter aux services numériques proposés par l'université et pour recevoir les informations envoyées par l'UFR ou les informations relatives aux sessions d'examens. L'usage de cette messagerie est systématique dans les relations avec les enseignants et l'administration.

Procédure d'activation de la messagerie @etu.univ-paris1.fr

Se connecter à l'ENT sur <http://ent.univ-paris1.fr/activation>

Sélectionner « activation de votre compte » et « Etudiant Paris1 »

Compléter les champs avec la carte d'étudiant (login, numéro de dossier, date de naissance)

Cliquer sur « j'accepte la charte et j'active ma boîte »

Saisissez votre mot de passe (8 caractères minimum avec minuscules, majuscules et chiffres)

L'Inscription pédagogique numérique (IP Web)


Cette inscription pédagogique numérique est obligatoire quel que soit le mode de contrôle des connaissances choisi pour pouvoir passer les examens de tous les enseignements, lors des deux sessions. Le service IP Web permet aux étudiants de s'inscrire pédagogiquement dans les enseignements (CM et TD) après leur inscription administrative. À cette occasion, ils choisissent les groupes de travaux dirigés auxquels ils souhaitent être affectés. Ce service leur permet de valider leur inscription pédagogique de façon complète, de visualiser leur contrat pédagogique et de l'imprimer.

Une fois les droits administratifs réglés, les étudiants, munis de leur carte d'étudiant et du certificat délivré par le service des inscriptions administratives où figure le login, se connectent à IP Web pour procéder à leur inscription pédagogique. **Aucun accès à IP Web n'est possible tant que l'inscription (ou la réinscription) administrative n'a pas été effectuée.** Le nombre de connexions simultanées peut momentanément empêcher l'accès à IP Web.

Pour limiter le temps de connexion, il est préférable d'établir au préalable son emploi du temps. Les étudiants doivent vérifier, avec la page des horaires et le contrat pédagogique qu'il n'y a pas de chevauchement entre leurs CM et TD. Si tel est le cas, ils peuvent recommencer l'opération. Les horaires mis à jour sont disponibles sur : <http://www.univ-paris1.fr/services/coordination-des-sciences-humaines/>.

Rappel. Les étudiants qui n'auront pas procédé à leur inscription pédagogique numérique ne pourront en aucun cas passer les examens, même s'ils sont inscrits au mode de contrôle des connaissances par examen terminal.

Procédure d'inscription pédagogique IP Web

Se connecter sur <http://ipweb.univ-paris1.fr/>
Saisir le nom d'utilisateur (login ou identifiant) puis le mot de passe
Vérifier/modifier l'adresse permanente
Cliquer sur « continuer »
Affichage de « inscription aux éléments » et de la légende (carré orange = choix)
Vérifier que le cursus affiché correspond au choix initial (si non, contacter le secrétariat)
Cliquer sur « continuer » : le semestre s'affiche
Cliquer sur « continuer » : la liste des groupes de TD s'affiche
Choisir un TD par matière (carré orange) (Les TD précédés du symbole  sont complets : en ce cas, choisir un autre TD en veillant aux chevauchements éventuels sur l'emploi du temps)
Cliquer sur « continuer » : un tableau recense les enseignements et les groupes de TD choisis
Cliquez sur « valider inscription » (en cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « modifier inscription »)
Cliquer sur « contrat pédagogique » pour sauvegarder et imprimer le contrat pédagogique
NB/ Le **contrat pédagogique** doit être présenté au secrétariat pour toute modification ou contestation

La certification de compétences numériques Pix

La certification Pix est obligatoire dans le cadre de la licence de géographie. Les étudiants entrant en L3 sans cette certification doivent passer l'épreuve organisée par l'université en janvier (avec une seconde chance en mai).

Pix est une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Son objectif est la reconnaissance des compétences numériques des étudiants par l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Elle permet à l'étudiant de **se positionner** et d'**être certifié**. Selon le cadre européen DIGCOMP, au sein de 5 grands domaines (Informations et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité, Environnement numérique), Pix évalue 16 compétences numériques, par niveaux allant de 1 à 5 (à terme 8).

> **Le positionnement** doit être réalisé en autonomie par les étudiants sur la plateforme Pix (<https://pix.fr/>) *avant* le jour de la certification. Pour passer la certification, l'étudiant doit s'être positionné sur **10 compétences minimum** (y avoir obtenu un score d'au moins 1). **Le positionnement est obligatoire** : Il définit le niveau sur lequel l'examen de certification est basé dans chacune des 10 à 16 compétences testées. La plateforme indique à la fin du test un score global (à terme sur 1024), un niveau et un score par compétence. L'étudiant est invité à travailler les **cours et exercices figurant sur l'EPI d'autoformation** (cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Pix) et à profiter de séances de tutorat spécifiques (1h30/semaine) au centre PMF, à partir de novembre au 1^{er} semestre et de mars au 2^{ème} semestre. Il pourra ainsi faire progresser son niveau sur la plateforme de positionnement (pix.fr) jusqu'au jour de l'épreuve de certification.

> Après la définition du profil de compétences de l'étudiant par auto-positionnement en ligne, l'objectif de l'épreuve de certification est d'en vérifier l'authenticité. **La certification** se passe obligatoirement sous la forme d'une épreuve surveillée en salle informatique. Les étudiants sont invités par courriel à choisir leur créneau d'examen surveillé sur machine via l'EPI Pix.

Le test de certification est propre à chacun. Il est défini à partir des niveaux que l'étudiant a atteints. L'examen est composé d'épreuves (questions ou défis) qui sont des variantes de celles que l'étudiant a déjà passées et réussies. Il comprend 3 questions par compétences. Si l'étudiant répond correctement à toutes les questions, il est certifié sur la base du score obtenu lors du positionnement. Il ne peut pas augmenter son score par rapport au positionnement mais en cas de mauvaises réponses, le score peut baisser. Notez que, pour être valorisable dans un CV, la certification doit se faire au niveau 4 (ou plus) sur au moins 10 compétences.

Les Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI)

A chaque CM et à chaque groupe de TD de la licence de géographie est associé un EPI. Il s'agit d'un site pédagogique sur lequel le chargé d'enseignement peut placer des documents relatifs à son cours (diaporama, bibliographie...), poster des annonces à l'attention des étudiants, voire solliciter leur participation en ligne à des activités (forum, wiki, interface de rendu de devoirs...). Il est essentiel de les consulter chaque semaine. L'inscription pédagogique IP WEB aux CM et aux TD donne accès automatiquement aux EPI correspondants. Le portail <http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-geographie> est la meilleure porte d'entrée vers les EPI de l'UFR de Géographie.

Descriptifs des enseignements du 1^{er} semestre

Bloc de compétences disciplinaires

Trois matières obligatoires

Théories, modèle de développement et mondialisation

Cet enseignement porte sur les pays émergents et en développement. Il souhaite partir d'une lecture des idéologies et des stratégies au fondement de la notion de développement (études tropicales, tiers-mondisme, développement, *postcolonial studies*). Il analyse leurs évolutions et la diversification des pays concernés à la lumière des logiques d'émergence économique et des nouvelles polarisations mondiales. Il privilégie en outre une approche par les acteurs impliqués dans le développement (États, organisations internationales, ONG, firmes multinationales, diasporas). Les CM et TD sont centrés sur les enjeux politiques, socio-économiques et culturels attachés aux mondes émergents et en développement.

Villes et sociétés urbaines dans le monde

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir les bases d'une approche géographique de la ville et des systèmes urbains. Le CM aborde les thèmes suivants : les questions de définition et de délimitation de la ville, les dynamiques de l'urbanisation dans le monde, les systèmes de villes, l'organisation des espaces urbains, les représentations de la ville et du fait urbain. Sur chacun de ces thèmes, les TD développent des exemples précis, choisis dans différentes aires géographiques et appuyés sur des dossiers de documents variant les échelles d'analyse.

Hydrosystèmes

Cet enseignement a pour objectif de combiner les différents concepts et processus de la géographie physique. Les composantes des milieux physiques s'intègrent dans des fonctionnements complexes sur l'espace. La notion de système permet d'envisager les connexions entre les flux d'eau, les dynamiques du sol, de l'atmosphère et de la biosphère mais aussi les impacts directs et différés des pratiques sociales. L'étude de ces systèmes fonctionnels est principalement abordée à travers les hydrosystèmes. La circulation de l'eau est en effet considérée comme le lien majeur qui commande les connexions naturelles. Les bassins versants constituent une unité spatiale élémentaire dans laquelle les flux répondent aux apports climatiques comme aux conditions du sol et des couvertures végétales. Le fonctionnement des cours d'eau apparaît ainsi comme la résultante de l'évolution des différentes composantes des « milieux naturels ». Les approches se placent à différentes échelles. Elles montrent l'évolution des séquences naturelles de l'amont vers l'aval des rivières, jusqu'aux systèmes estuariens. Les interférences avec les pratiques sociales qui ont évolué au cours de l'histoire sont analysées à la fois dans leurs fonctionnements élémentaires et dans leurs relations de causalités. Ainsi, l'étude des hydrosystèmes aborde les fonctionnements des milieux naturels dans leur composante biophysique comme dans leurs enjeux environnementaux. En TD, à travers l'examen d'un corpus de documents de natures diverses et un exposé oral préparé à partir de la lecture de plusieurs articles scientifiques, les étudiants analysent différents exemples de l'évolution de ces systèmes.

Bloc de compétences pré-professionnelles *Deux matières obligatoires*

Approfondissements : un choix parmi six propositions

Interface Homme-Nature

Cet enseignement propose d'analyser les interactions entre l'Homme et le milieu dit « naturel ». Sont présentés, d'une part, les impacts environnementaux de certaines activités humaines - déforestation, érosion des côtes, impact des barrages - d'autre part, les risques et catastrophes d'origine naturelle : volcans, séismes, avalanches, cyclones, tsunamis... Des études de cas permettent d'analyser ces différents phénomènes dans leurs composantes aussi bien physiques que sociales.

Afrique sub-saharienne / Chine

Le cours apporte, d'une part, les éléments de base indispensables pour comprendre les questions fondamentales qui se posent à l'Afrique en abordant la transformation des espaces et de leur organisation en relation avec les mutations qui s'opèrent au sein des sociétés et des économies africaines. La perception « afro-pessimiste », issue d'une série d'indicateurs socio-économiques forgés dans les pays du Nord, est en partie confortée par l'existence des multiples « crises » qui affectent le continent africain (blocages de l'économie de rente, bouleversements démographiques, expansion du sida, etc.). Pourtant de profonds changements sont en cours dont il faut tenir compte : révolution urbaine, apparition de nouvelles technologies, etc. Au-delà des aléas de la conjoncture, il s'agit de privilégier le temps long et la recherche des causes profondes qui peuvent rendre compte des mutations récentes et de les replacer dans le contexte international nouveau créé par la mondialisation. La réflexion s'appuie sur des études de cas à différentes échelles, afin d'appréhender les multiples dimensions des recompositions spatiales et des dynamiques actuelles. Ce cours porte, d'autre part, sur les mutations sociales, économiques et territoriales de la Chine comme exemple d'un grand pays émergent. Il étudie sa trajectoire historique et sa construction politique, les stratégies contemporaines de réformes économiques et d'ouverture et leurs impacts spatiaux et régionaux, les transformations rurales et les nouvelles mobilités continentales, les dynamiques urbaines à des échelles globale, régionale, métropolitaine et très locale. Ces enjeux internes sont aussi mis en relation avec la montée en puissance économique et géopolitique de la Chine en Asie et dans le monde. L'impact sur les nouveaux équilibres mondiaux et le rôle dynamique de la diaspora chinoise au service de cette émergence sont analysés.

Approches culturelles et sociales des savoirs géographiques

La géographie, au sens académique, ne constitue qu'une partie des savoirs géographiques. Les approches sociales et culturelles de ces savoirs mettent ainsi l'accent sur la pluralité des registres de la connaissance sur l'espace et prennent en compte la diversité de leurs producteurs (explorateurs, militaires, ingénieurs, cartographes, agronomes, paysagistes, urbanistes, enseignants, experts, chercheurs, habitants, etc.). Elles s'attachent à interroger les conditions concrètes (matérielles, politiques, etc.) dans lesquelles ces acteurs construisent et utilisent les connaissances sur l'espace et à examiner les circulations entre différents registres et acteurs (vernaculaires et savants, universitaires et scolaires, militaires et scientifiques, savants et littéraires, etc.). La construction du savoir est donc analysée en partant d'un questionnement sur les acteurs, sur leurs réseaux et sur leurs pratiques, sur leur multiplicité et leurs contradictions. Cette perspective conduit, en retour, à renouveler la manière dont on peut écrire l'histoire et l'épistémologie de la géographie comme science et discipline universitaire, en posant notamment la question des relations entre connaissances, pratiques et contextes. Cet enseignement est particulièrement conseillé aux étudiants qui s'intéressent aux approches réflexives, à l'épistémologie et l'histoire de la géographie, ainsi qu'à ceux qui envisagent de préparer les concours.

Aménagement et politiques publiques

Ce cours est centré sur l'étude des politiques d'aménagement mises en place durant les années 1990 en France et dans le cadre européen, autour des enjeux de développement local et durable des territoires. En articulant approches théoriques et études de cas, il vise à proposer une première approche de politiques publiques emblématiques (politique de la ville et projets urbains, politique de la montagne, politiques de développement rural, politiques de développement économique endogène, etc.) et dans des contextes territoriaux différents (France, Allemagne, Europe). Les études de cas abordées permettent d'analyser plus spécifiquement les tensions et les articulations qui se nouent entre les enjeux de

l'aménagement et ceux de la protection de l'environnement, entre les principes de cohésion et de compétitivité territoriales, entre les logiques participatives et les logiques sélectives.

Géographie politique

La géographie politique et la géopolitique explorent les relations entre la politique et l'espace géographique en adoptant des points de vue différents. Le cours s'appuie sur des cas d'études concrets qui permettent d'appréhender ces deux disciplines. La première séance est consacrée à une introduction générale qui pose quelques concepts fondamentaux. Les sept séances suivantes, à caractère thématique, explorent des objets aussi fondamentaux que l'État, les frontières, la relation entre géopolitique et environnement, entre géopolitique et mobilités, la piraterie et la guerre. Les cinq dernières séances proposent des approches plus régionales et localisées : l'espace mexicain et les trafics de stupéfiants, la géopolitique de l'Afghanistan, la relation entre l'Union européenne et la Russie, Rome capitale de l'Italie et des exemples de contentieux frontaliers.

Études urbaines

Ce cours offre une approche plus large des thématiques traitées par la géographie urbaine et des outils conceptuels qu'elle mobilise pour étudier la dynamique des villes. Tout d'abord, il s'intéresse à l'histoire du fait urbain, aux théories relatives à l'origine des villes, aux premières civilisations urbaines, à la diffusion du fait urbain dans le monde et aux formes des systèmes de villes qui en résultent. Les théories et modèles développés pour expliquer les propriétés émergentes communes à ces systèmes formés dans des contextes historiques et géographiques différents sont également abordés (distribution hiérarchique, spatiale et fonctionnelle des villes au sein des systèmes qu'elles forment). Ensuite, le cours étudie la morphologie des villes et leur organisation d'un point de vue tant fonctionnel qu'économique et social, en prenant des exemples variés dans le monde et en développant les théories relatives à l'organisation économique et sociale. Plusieurs thématiques sont abordées : formes urbaines et hétérogénéité des définitions de la ville, conséquences de l'étalement urbain, mutations des centres-villes.

Outils : un choix parmi trois propositions

L'outil choisi au 1^{er} semestre ne pourra, en aucun cas, être choisi à nouveau au second.

SIG

Outils actuellement privilégiés d'aide à la décision en environnement, aménagement ou dans le domaine des risques naturels et technologiques, les SIG sont en lien direct avec les grandes thématiques géographiques. Cet enseignement familiarise les étudiants avec l'utilisation de nouveaux outils informatiques dédiés à l'analyse spatiale et à la manipulation des données localisées. C'est un enseignement à la fois théorique et pratique qui donne une bonne connaissance des principes de base utilisés dans les SIG et la pratique d'un logiciel spécifique : ArcGis. Le cours insiste d'abord plus particulièrement sur la manipulation des données de type « vectoriel » avant d'aborder principalement la manipulation des données de type « raster » ainsi que la visualisation « 3D » de l'information spatiale. Bien que l'apprentissage sous ArcGis soit privilégié, l'utilisation de logiciels SIG « gratuits » vient compléter la formation pratique.

Analyse de données et représentations cartographiques

La multiplication des sources et l'accélération de leur diffusion accroissent la richesse potentielle de l'information géographique et sa complexité. Aussi doit-on plus que jamais mobiliser les moyens méthodologiques et techniques adaptés pour en montrer les ressorts thématiques et en représenter les formes spatiales. Ce cours, destiné à la prise en main, la représentation et l'enrichissement de données géographiques hétérogènes, vise à rendre les étudiants autonomes face à la masse des données spatialisées, dans l'approche méthodologique des matrices d'information géographique et leurs représentations cartographiques, et à comprendre ainsi leurs traits majeurs, affiner le questionnement à leur sujet ou enrichir l'information initiale. D'abord, les étudiants peuvent approfondir leurs compétences en cartographie thématique, construire et gérer des bases de données spatialisées simples, mobiliser et synthétiser des informations dans un cadre thématique : construction de matrices géographiques élémentaires (mise en relation de sources variées, construction d'indicateurs nouveaux), représentations relatives des individus spatiaux, étude des changements de mailles, effets de co-occurrence spatiale (corrélation et modélisation simple), effets de distance et d'appartenance, recherche de phénomènes

spatiaux explicatifs. Puis, ils abordent l'analyse des tableaux multidimensionnels et la recherche des structures d'information et des organisations spatiales sous-jacentes pour répondre au problème suivant : comment rendre intelligible et pertinente une information géographique complexe sans en perdre l'idée principale ? Ces notions sont appliquées par chaque étudiant à une étude de cas dont il aura choisi le thème et qui aboutira toujours à une représentation cartographique.

Réalisation de films documentaires

La formation offerte par l'atelier Géo-vidéo est une des spécificités de l'UFR de Géographie de Paris 1 : elle forme les étudiants à la réalisation de films documentaires. Par film documentaire, nous entendons le genre cinématographique documentaire (parfois également appelé « cinéma du réel ») qui propose d'adopter les codes du langage cinématographique pour enrichir notre réflexion géographique. Cet enseignement s'organise autour de deux axes : voir et montrer. Tout comme l'on apprend en même temps à écrire et à lire, les étudiants apprennent ici parallèlement à analyser des films et à réaliser des films documentaires. Une partie de chaque séance est consacrée à l'analyse critique de films documentaires de référence afin que les étudiants se forment une véritable culture cinématographique dans ce genre peu connu. Par ailleurs, les étudiants réalisent en groupe un court-métrage de 5 mn sur un thème proposé par l'enseignant. Ils sont initiés à toutes les phases de la réalisation d'un film : écriture, tournage, montage et bénéficient de l'intervention de professionnels (réalisateur, chef-opérateur, preneur de son et monteuse). Cette formation peut ensuite être poursuivie au sein des masters de l'UFR de Géographie et donner lieu à la réalisation de moyens ou longs métrages. *Nota bene* : l'atelier Géo-vidéo (salle C 1206, centre P. Mendès-France, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris) prête le matériel nécessaire au tournage - caméscopes, pieds, microphones - et le montage se fait sur les bancs numériques de l'atelier.

Bloc de compétences transversales et linguistiques

Deux matières obligatoires

Enjeux sociaux / Enjeux spatiaux

Cet enseignement de géographie humaine générale vise à montrer la pertinence d'une approche des questions sociales (au sens large) par la géographie. Tous les champs de la géographie humaine (géographie économique, sociale, politique, culturelle, etc.) sont mobilisés pour expliquer que l'espace n'est pas un contenant neutre dans lequel s'inscrit la société, mais un produit social en même temps qu'une matrice de la reproduction sociale. En d'autres termes, il s'agit d'explorer la dimension spatiale des sociétés, en insistant sur les processus à l'œuvre. Cet enseignement met l'accent sur des questions sociales qui sont aussi des questions de société, de façon à montrer que la géographie peut intervenir de façon légitime sur des problèmes contemporains importants. Dans la mesure où cet enseignement porte sur des enjeux sociaux, il emprunte aux autres sciences sociales (sociologie mais aussi anthropologie, science politique, économie) tout en montrant ce qu'une approche posant ces enjeux en termes spatiaux peut apporter à celles-ci, ainsi qu'au débat public. Chaque semaine, le CM traite d'une question particulière (la sécurité, les élites, les plans stratégiques urbains, les espaces publics et le genre, etc.) qui est retravaillée dans les TD à partir de textes scientifiques distribués la semaine précédente et dont la lecture critique est obligatoire. Ces textes sont aussi accessibles depuis l'EPI du cours.

Langue (dix propositions)

Le département des Langues dispense les enseignements de langues. Les étudiants de géographie peuvent choisir entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, japonais, portugais et russe. Ils décident, en toute responsabilité, du niveau de langue qu'ils souhaitent suivre : pour les aider à faire leur choix, le SGEL propose un test de niveau auto-corrigé. Les enseignements de langue ont lieu dans les locaux du centre Pierre Mendès-France. Pour tout renseignement, les étudiants doivent s'adresser au bureau A 0706, ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ; ils peuvent aussi consulter le site <http://www.univ-paris1.fr/ufr/sgel/>.

Descriptifs des enseignements du 2nd semestre

Bloc de compétences disciplinaires

Trois matières obligatoires

Changements environnementaux

L'étude des « milieux naturels » dans la dynamique propre des systèmes bio-physiques comme dans leurs interférences avec les systèmes sociaux est analysée à différentes échelles spatiales et temporelles. Les temporalités sont diverses et ne font pas une place identique aux différents paramètres d'évolution. L'évolution à long terme correspond notamment aux variations tectoniques et hydro-climatiques, l'évolution à moyen terme montre le poids croissant de l'anthropisation puis des aménagements historiques. Enfin les changements actuels traduisent, tant au plan local qu'au plan global, les impacts des activités humaines sur l'environnement. On s'interroge sur les rétroactions complexes entre pratiques sociales et dynamiques des milieux « naturels ». On recherche les rythmes d'évolutions imprimés par les dynamiques bio-physiques et les temps imposés par l'évolution des enjeux sociaux. Les changements environnementaux sont donc présentés à plusieurs échelles, à travers des exemples précis : les marques des changements climatiques du Quaternaire à l'Actuel, les transformations des paysages, des processus hydrologiques et géomorphologiques au cours de l'histoire.

Dynamiques spatiales et nouvelles échelles du développement

Cet enseignement privilégie une approche par les mutations spatiales et les objets des questions de développement et d'émergence dans les pays dits du Sud. Il analyse les évolutions à des échelles variées et emboîtées des relations villes-campagnes dans la globalisation, les nouveaux enjeux des espaces agricoles des pays en développement, les processus de métropolisation et de mégalopolisation, le rôle structurant des grands équipements dans les réorganisations régionales. Le CM et les TD sont centrés sur les processus spatiaux et les nouvelles dynamiques territoriales attachées aux mondes émergents et en développement.

Territoires et sociétés en Europe

L'Europe est une partie du monde paradoxalement méconnue, notamment parce qu'elle subit de nombreuses évolutions depuis plusieurs décennies en relation avec la construction de la Communauté européenne puis de l'Union européenne. Dans cet enseignement, on présentera plusieurs grands thèmes et enjeux : la place de l'Europe dans le monde « polycentrique » contemporain, les évolutions récentes de sa géographie (notamment l'impact des politiques territoriales communautaires à plusieurs échelles), les grandes étapes et les effets territoriaux de l'intégration régionale et la construction progressive d'un vaste dispositif fonctionnel régional qui outrepassé largement les limites de l'Union européenne et de l' "Europe continent" et enfin le poids géopolitique de l'Union européenne dans son environnement régional.

Bloc de compétences pré-professionnelles

Deux matières obligatoires

Stage d'initiation à la recherche : un choix parmi huit propositions

Les stages d'initiation à la recherche

Cet enseignement est centré sur une semaine de stage de terrain, préalablement préparée en salle, pendant laquelle les étudiants doivent aborder de façon autonome une question de recherche. Encadrés par un ou plusieurs enseignants, ils doivent mener des investigations pour constituer un rapport de stage qui devra répondre à des questionnements de recherche clairement identifiés. L'objectif est d'arriver sur le terrain avec les connaissances de base nécessaires à la recherche, avec les questions directrices et les méthodes adéquates pour y répondre. Ainsi, les étudiants apprennent à formuler des hypothèses de recherche, à mettre en œuvre des méthodes variées pour les vérifier et à rédiger un rapport ordonné. Cet enseignement offre aux étudiants une première expérience de recherche et leur permet de prendre la

mesure du travail demandé en master. Dans la mesure où il nécessite de participer à la semaine de stage sur le terrain, il doit obligatoirement être suivi en contrôle continu. Le stage de terrain est financé par l'UFR de géographie ; toutefois il est demandé aux étudiants de prévoir une participation aux frais (quelques dizaines d'euros, parfois plus pour les stages à l'étranger ou les voyages par avion). Par ailleurs, pour des raisons de réservations (hébergement, transports) et de versements d'arrhes, il est impératif de respecter les délais pour les éventuels changements de stage : **aucun changement ne sera accepté après la 13^{ème} semaine du 1^{er} semestre**. Les étudiants choisissent la thématique dominante qui les intéresse parmi huit stages (nommés ci-après) dont les descriptifs détaillés sont affichés au secrétariat de géographie et disponibles sur le site internet de l'UFR :

- Géomorphologie et environnement
- Gestion des milieux montagnards
- Environnement littoral
- Géographie et pratiques du développement
- Géographie urbaine
- Géographie rurale
- Analyser les métropoles
- Aménagement et développement économique

Outils : un choix parmi cinq propositions

Si SIG et Analyse de données et représentations cartographiques ont été choisis au 1^{er} semestre, ces enseignements ne pourront, en aucun cas, être repris au second.

SIG

Outils actuellement privilégiés d'aide à la décision en environnement, aménagement ou dans le domaine des risques naturels et technologiques, les SIG sont en lien direct avec les grandes thématiques géographiques. Cet enseignement familiarise les étudiants avec l'utilisation de nouveaux outils informatiques dédiés à l'analyse spatiale et à la manipulation des données localisées. L'enseignement est à la fois théorique et pratique ; il donne une bonne connaissance des principes de base utilisés dans les SIG et la pratique d'un logiciel spécifique : ArcGis. Le cours insiste d'abord plus particulièrement sur la manipulation des données de type « vectoriel » avant d'aborder principalement la manipulation des données de type « raster » ainsi que la visualisation « 3D » de l'information spatiale. Bien que l'apprentissage sous ArcGis soit privilégié, l'utilisation de logiciels SIG « gratuits » vient compléter la formation pratique.

Analyse de données et représentations cartographiques

La multiplication des sources et l'accélération de leur diffusion accroissent la richesse potentielle de l'information géographique et sa complexité. Aussi doit-on plus que jamais mobiliser les moyens méthodologiques et techniques adaptés pour en montrer les ressorts thématiques et en représenter les formes spatiales. Ce cours, destiné à la prise en main, la représentation et l'enrichissement de données géographiques hétérogènes, vise à rendre les étudiants autonomes face à la masse des données spatialisées, dans l'approche méthodologique des matrices d'information géographique et leurs représentations cartographiques et à comprendre ainsi leurs traits majeurs, affiner le questionnement à leur sujet ou enrichir l'information initiale. D'abord, les étudiants peuvent approfondir leurs compétences en cartographie thématique, construire et gérer des bases de données spatialisées simples, mobiliser et synthétiser des informations dans un cadre thématique : construction de matrices géographiques élémentaires (mise en relation de sources variées, construction d'indicateurs nouveaux), représentations relatives des individus spatiaux, étude des changements de mailles, effets de co-occurrence spatiale (corrélation et modélisation simple), effets de distance et d'appartenance, recherche de phénomènes spatiaux explicatifs. Puis, ils abordent l'analyse des tableaux multidimensionnels et la recherche des structures d'information et des organisations spatiales sous-jacentes pour répondre au problème suivant : comment rendre intelligible et pertinente une information géographique complexe sans en perdre l'idée principale ? Ces notions sont appliquées par chaque étudiant à une étude de cas dont il aura choisi le thème et qui aboutira toujours à une représentation cartographique.

Téledétection

Malgré la diffusion d'outils comme *Google Earth*, le rôle des satellites d'observation de la Terre reste mal connu ou trop souvent cantonné au domaine de la recherche. Néanmoins, par leur présence dans les médias, les images du géoïde terrestre (satellite Planck) dévoilées en conférence de presse par l'ESA, celles de l'étendue de la banquise arctique (satellites Envisat, SMOS et Cryosat), celles des concentrations de gaz à effet de serre mesurées par l'instrument SCIAMACHY (satellite Envisat) ou bien encore les images sub-métriques (satellite GeoEye) de la centrale de Fukushima, ont suscité l'admiration et la curiosité du public. Cependant, comprendre l'intérêt et la portée scientifique de ces nouvelles représentations de l'espace requiert une initiation progressive. Celle-ci fait l'objet de cet enseignement. Après une présentation rapide de l'état de l'art de ces cinquante dernières années, on aborde les aspects scientifiques de la téledétection comme autant d'étapes nécessaires à la compréhension de cette information géographique d'origine spatiale : principes physiques mis en jeu pour acquérir les images (rayonnement électromagnétique, réflectance des surfaces, etc.), types de capteurs (optique, radar, hyperspectraux, thermiques), structure des données (codage numérique, restitution colorée ou synthèse d'images), géo-référencement et transformation de l'image en carte ou en référentiels du type ortho-images et référence 3D, sans oublier les méthodes de traitement et d'interprétation (classification et photo-interprétation assistée par ordinateur, usage des bases de données annexes, etc.). Il s'agit de s'approprier les clés pour comprendre ce qui fait l'originalité d'un signal codé inaccessible à la vision humaine ou photographique et les caractéristiques de sa restitution en images.

Des domaines d'application variés, tels que la météorologie, la cartographie d'occupation des sols, les études d'environnement ou d'urbanisme, la reconnaissance des formations végétales et la déforestation enfin la gestion des catastrophes naturelles servent de points d'appuis. Ils sont introduits par des exercices qui alternent des problématiques diversifiées aux échelles globales (images de basse résolution) et locales (très haute résolution). Parmi les nombreux programmes spatiaux, ceux de l'Agence spatiale européenne (tels que GMES : *global monitoring for environment and security*) et de la Nasa destinés à connaître le système Terre afin de répondre au défi du changement global sont privilégiés. Une place particulière est accordée aux applications des satellites d'observation de la Terre, Spot et Pléiades, par lequel la France vient de faire, douze ans après les USA, son entrée dans le domaine de l'imagerie de très haute résolution.

Techniques d'enquêtes

Savoir utiliser différentes techniques d'enquête est utile dans une perspective de recherche (stage de terrain, mémoire de Master) mais aussi dans une perspective professionnelle (diagnostic territorial, expertise). Cet enseignement a pour objectif de rendre les étudiants autonomes dans la construction d'une enquête de terrain en géographie, de sa conception aux résultats formalisés. Des séances en salle alternent avec des applications sur le terrain - en petits groupes - pour aborder les principales étapes du travail : formulation des objectifs, définition d'un terrain et élaboration d'une stratégie d'enquête ; récolte des données (définition d'un corpus et/ou échantillonnage, élaboration d'un guide d'entretien, construction et administration d'un questionnaire, établissement d'une grille d'observation) ; traitement des données recueillies (principales méthodes et mise en image) ; présentation des résultats (supports et publics de la restitution, règles et conventions d'une présentation scientifique).

Géographie physique : du terrain au laboratoire

Cet enseignement est une initiation aux méthodes de la géographie physique, et prépare notamment au travail de terrain et de laboratoire. Il présente différentes méthodes d'observation des milieux (hydrologiques, végétaux, sols, actions anthropiques), de mesure des processus biophysiques (GPS, sondages, carottages, débits, etc.) à différentes échelles spatiales et temporelles. Des relations en chaînes entre les processus sont étudiées dans des séquences évolutives à travers diverses études de cas. Les techniques de laboratoire étudiées correspondent à des méthodes et des outils utilisés régulièrement par les géographes physiciens, en complément de tout travail de terrain (sédimentologie, granulométrie, palynologie, pollution des eaux, signal incendie, micromorphologie). Cet enseignement insiste sur cette complémentarité, en alternant sorties sur le terrain, séances en salle et au laboratoire de Géographie physique de Meudon. Les emplois du temps ont été construits de telle manière qu'il est recommandé aux étudiants qui choisissent cet outil de ne pas prendre d'autres cours le même jour, afin de faciliter les sorties de terrain et les journées de laboratoire.

Bloc de compétences transversales et linguistiques

Deux matières obligatoires

Analyse spatiale

L'analyse spatiale s'intéresse aux propriétés des objets géographiques, en tant qu'ils sont localisés. L'objectif est de montrer en quoi la prise en compte des situations géographiques est utile à la connaissance de ces objets, comment elle contribue à en expliquer des caractéristiques et à en comprendre les dynamiques. Les situations sont donc appréhendées comme un facteur susceptible d'intervenir dans l'explication de la diversité des lieux et, partant, des modes d'organisation de l'espace qui y sont associés. Désormais au cœur des usages qui sont faits des systèmes d'information géographique, l'analyse spatiale donne une grande variété d'outils au géographe. Elle apprend à résumer une information géographique. Pour une région, ou dans un réseau, elle aide à reconnaître des structures spatiales. Enfin, elle propose à la fois des outils de modélisation des structures spatiales et de tests des modèles mis en œuvre.

Langue (dix propositions)

Les enseignements de langues dispensés par le département des Langues peuvent être choisis parmi les propositions suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, japonais, portugais et russe.

De l'inscription à la validation du diplôme

Pour les aider à maîtriser au mieux l'environnement institutionnel, l'équipe pédagogique propose aux étudiants un *vade-mecum* circonstancié des étapes majeures de l'année universitaire et des règles et procédures qui les accompagnent. S'ils se donnent la peine de le lire attentivement, ils y trouveront la plupart des réponses à leurs éventuelles questions. Pour les points qui resteraient obscurs, ils pourront faire appel aux responsables de parcours et de diplôme dont le rôle est aussi d'éclairer les arcanes du système universitaire.

Les inscriptions engagent pour l'ensemble de l'année des choix fondamentaux, quant à la façon dont les étudiants souhaitent valider leurs acquis et quant aux matières qu'ils veulent choisir et au rythme hebdomadaire qu'ils préfèrent adopter.

Les modalités d'évaluation, très diverses, suivent un calendrier associant un rythme de travail hebdomadaire à des sessions semestrielles d'examens, temps forts de l'année mais dont la part reste néanmoins minoritaire dans l'évaluation. Les résultats de ces évaluations, dont le calcul est informatisé, sont toujours soumis à une validation par des jurys.

Les inscriptions

L'**inscription administrative**, effectuée entre juillet et septembre, est valable pour l'ensemble de l'année universitaire. Grâce à l'acquittement des droits d'inscription, elle ouvre l'accès aux différents services de l'université. Elle se matérialise par l'**obtention de la carte d'étudiant**.

L'**inscription pédagogique** complète l'inscription administrative. D'une part, elle permet aux étudiants de choisir, sous conditions, le **mode de contrôle des connaissances**, c'est-à-dire les modalités d'évaluation de la licence, soit en **contrôle continu** (CC) soit en **examen terminal** seul (ET). D'autre part, elle correspond aussi au moment où les étudiants choisissent les matières et les groupes de travaux dirigés auxquels ils veulent assister. Concrètement, elle se traduit par la **constitution de l'emploi du temps** hebdomadaire (voir l'exemple ci-dessous).

L'inscription pédagogique pour les deux semestres se fait par voie informatique (IP Web). La session de connexion est ouverte après la pré-rentree (voir la procédure en page 5).

Les règles des modes de contrôle des connaissances et les règles de constitution de l'emploi du temps sont présentées dans les encadrés de la page suivante.

Exemple d'emploi du temps pour le 1^{er} semestre de licence 3 Espaces territoires sociétés

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-9h	TD		CM Hydrosystèmes	TD Géographie politique	TD SIG
9h-9h30	Enjeux sociaux, enjeux spatiaux				
9h30-10h					
10h-10h30		TD Villes et sociétés urbaines			
10h30-11h					
11h-11h30					
11h30-12h	TD				
12h-12h30	Théories, modèle de dév. et mond.				
12h30-13h			CM Théories, modèle de dév. et mond.		
13h-13h30		TD Hydrosystèmes			
13h30-14h					
14h-14h30	TD Langue (horaire fictif)	CM Enjeux sociaux, enjeux spatiaux			
14h30-15h					
15h-15h30					
15h30-16h					
16h-16h30					
16h30-17h					
17h-17h30				CM Villes et sociétés urbaines	
17h30-18h					
18h-18h30					

Règles de modes de contrôle des connaissances

Les modes de contrôle des connaissances correspondent aux deux façons d'évaluer les connaissances dispensées dans les différentes matières. Le choix du mode de contrôle est réglementé : **le contrôle continu est le mode habituel de contrôle, l'examen terminal est dérogatoire, il n'est accepté qu'après accord du responsable de parcours et sur présentation de justificatifs**. Par ailleurs, il est possible d'être inscrit en contrôle continu dans la majorité des matières et en examen terminal seulement pour certaines d'entre elles. Enfin, il est rappelé que **certains enseignements doivent obligatoirement être suivis en contrôle continu**.

Dans le cadre du **contrôle continu des connaissances**, les étudiants sont évalués tout au long de chaque semestre par des exercices réalisés en TD. En conséquence, l'inscription en TD est nécessaire et **l'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire**. En cas d'absence injustifiée aux trois premières séances d'un TD, l'inscription sera annulée par l'enseignant. Au-delà de trois absences motivées par semestre, l'étudiant ne pourra être noté et sera indiqué défaillant par l'enseignant en fin de semestre. La validation de la matière, et donc du diplôme sera impossible. Ces règles ne sont pas applicables en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.

Le mode de contrôle par examen terminal seul est réservé aux étudiants salariés (sur présentation du contrat de travail spécifiant leurs heures et jours de travail) **ou aux étudiants qui suivent un autre cursus en parallèle** (avec impossibilité de présence du fait d'un chevauchement de TD). Si l'inscription en examen terminal est acceptée, il n'y a pas d'inscription en TD, ni d'obligation de présence en cours, mais l'étudiant doit néanmoins s'inscrire pédagogiquement et choisir les matières des deux semestres. **Après l'inscription pédagogique, un changement du mode de contrôle des connaissances peut être sollicité par l'étudiant qui le souhaite durant les deux premières semaines de chaque semestre uniquement. Passés ces délais, aucune modification ne sera effectuée.**

NB : Un étudiant défaillant au contrôle continu du fait d'absences répétées ne peut en aucun cas passer en examen terminal.

Règles de constitution de l'emploi du temps

Les étudiants inscrits en contrôle continu font eux-mêmes leur emploi du temps. Il est composé, pour les matières choisies, des plages horaires des CM et de celles des groupes de TD. L'emploi du temps est constitué **en septembre pour le 1^{er} semestre et en novembre pour le 2^e semestre**. Pour faire l'emploi du temps, il est nécessaire de s'appuyer sur la maquette des enseignements de l'année (présentée en page 3). Avant la validation de l'emploi du temps par voie informatique, il est recommandé de le réaliser sous format papier, en s'aidant de la fiche des horaires distribuée lors de la réunion de pré-rentrée, qui indique les heures de CM et les créneaux de TD de toutes les matières. Il est par ailleurs vivement conseillé d'étaler les plages horaires sur l'ensemble des heures et des jours disponibles, pour ménager des temps de pause et permettre des moments de travail en bibliothèque, seul ou en groupe (voir l'exemple d'emploi du temps pour le 1^{er} semestre proposé à la page précédente).

Après l'inscription pédagogique, l'emploi du temps choisi ne peut être modifié que sur présentation d'un justificatif, soit pour une indisponibilité liée à une activité professionnelle (les étudiants salariés doivent alors présenter leur contrat de travail spécifiant leurs heures et jours de travail), soit pour une impossibilité de présence du fait d'un chevauchement de TD. Ces changements ne sont possibles que sous réserve des places disponibles dans les groupes de TD souhaités. Tout changement de matière ou de TD doit être validé par le secrétariat et signalé aux enseignants concernés et doit impérativement intervenir **durant les deux premières semaines de chaque semestre. Passés ces délais, aucune modification ne sera effectuée.**

Les modalités d'évaluation

Organisation des épreuves d'évaluation

Pour la majorité des étudiants, inscrits en **contrôle continu** des connaissances, l'évaluation des différentes matières se déroule, au cours de chaque semestre, **en deux temps. Des épreuves d'évaluation sont organisées dans le cadre des TD tout au long du semestre.** Elles sont décidées par l'enseignant en charge du TD et sont de nature diverse : oral (exposés, etc.) et/ou écrite (exercices en temps limité, dossiers à rendre, etc.) et en nombre variable. **Un examen semestriel (dit « partiel ») est organisé en fin de semestre** pendant la session d'examens, sous forme écrite et/ou orale. Dans ce cas, la note de partiel correspond à la moitié de la note de la matière concernée, les notes obtenues en TD comptent pour l'autre moitié. Toutefois, il est rappelé que certaines matières sont évaluées exclusivement dans le cadre des TD (par exemple, la Langue).

Pour les étudiants inscrits en **examen terminal**, l'évaluation des connaissances se fait sur la base des bibliographies correspondant à chaque matière et sur les contenus des CM et des TD. **Un examen unique pour chaque matière est organisé en fin de semestre** pendant la session d'examens, il peut correspondre à une épreuve écrite et/ou orale.

Environ un mois avant chaque session, **les dates des examens semestriels pour chaque matière concernée sont envoyées aux étudiants sur leur courriel @etu.univ-paris1.fr ; ce courriel tient lieu de convocation.** Aucune convocation ne sera envoyée par voie postale.

Calendrier de l'année universitaire et des sessions d'examens semestriels

Rentrée universitaire : lundi 16 septembre 2019

1^{er} semestre (13 semaines) : du lundi 16 septembre au samedi 26 octobre 2019
du lundi 4 novembre au samedi 21 décembre 2019

1^{ère} session d'examens du 1^{er} semestre : du lundi 6 janvier au samedi 18 janvier 2020

2^e semestre (12 semaines) : du lundi 20 janvier au samedi 15 février 2020
du lundi 24 février au samedi 4 avril 2020
du mardi 14 avril au lundi 27 avril

1^{ère} session d'examens du 2^e semestre : du lundi 4 mai au lundi 18 mai 2020

En cas d'échec ou d'absence à ces premières sessions d'examens :

2^{ème} session d'examens pour les deux semestres : du vendredi 12 juin au mercredi 1^{er} juillet 2020

Vacances universitaires

Toussaint : du samedi 26 octobre 2019 au soir au lundi 4 novembre 2019 au matin

Noël : du samedi 21 décembre 2019 au soir au lundi 6 janvier 2020 au matin

Printemps : du samedi 15 février 2020 au soir au lundi 24 février 2020 au matin

Pâques : du samedi 4 avril 2020 au soir au mardi 14 avril 2020 au matin

Réglementation des examens semestriels

La plupart des examens se tiennent dans les amphithéâtres ou les salles de l'institut de Géographie. La durée de chaque examen est spécifique à la matière concernée et décidée par l'équipe pédagogique. Les étudiants sont informés de la durée des épreuves par les enseignants. **Les étudiants doivent se présenter un quart d'heure avant le début de l'épreuve et être munis de leur carte d'étudiant de l'université Paris 1. Ils doivent obligatoirement émarger avant de rendre leur copie d'examen.** Les sorties en cours d'épreuve ne sont autorisées qu'une heure après le début de l'examen. D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants : elles devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus. Les étudiants en situation de handicap, permanente ou temporaire, peuvent bénéficier de 30 % de temps supplémentaire pour mener à bien leurs examens ; ils doivent contacter le service de la Médecine préventive, centre PMF, 8^e étage, 01 44 07 89 50, siumpps@univ-paris1.fr et se signaler au secrétariat.

Bonifications

Les étudiants ont la possibilité d'obtenir des points supplémentaires en pratiquant des activités culturelles ou sportives. Les notes obtenues dans ces activités dites « à bonus » ne peuvent en aucun cas les pénaliser. Les points de bonus sont affectés directement à la moyenne finale de chaque semestre ; ils n'interviennent pas dans le calcul de cette moyenne mais s'y ajoutent dans la limite d'une majoration maximale de 0,5/20.

L'inscription pédagogique à un sport se fait sur <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport> (informations accessibles au bureau C 0801, ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h ou sur le site sur <http://uefaps.univ-paris1.fr/>. Attention : les sports sont pratiqués dans des locaux qui peuvent être éloignés de l'institut de Géographie.)

L'inscription à une activité culturelle (théâtre ou musique) s'effectue auprès du service de la Vie étudiante, 12 place du Panthéon (informations sur <http://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant>).

Calcul des résultats des évaluations

À la fin de chaque session d'examens, les moyennes finales de chaque matière sont saisies dans le logiciel APOGEE qui calcule les moyennes semestrielles et annuelles selon les coefficients des matières et des UE en intégrant des règles strictes de compensation. La compensation correspond à un mode de calcul de la moyenne générale de l'année, tenant compte des coefficients, où des moyennes inférieures à 10/20 sont compensées par des moyennes supérieures à 10/20. **Il existe trois niveaux hiérarchisés de compensation**, intra-UE, inter-UE et inter-semestres (voir l'encadré page suivante). **Aucune note ni moyenne ne peuvent être éliminatoire**, que ce soit pour les matières, les UE ou les semestres. En revanche, **l'absence totale ou partielle de note pour une matière donnée implique la mention « défaillant »** pour la matière concernée, donc pour l'UE à laquelle elle appartient, donc pour le semestre dont elle dépend, et donc pour l'année ; **elle empêche de ce fait toute compensation, à quelque niveau que ce soit et donc l'obtention du diplôme.**

Validation des résultats des évaluations

Les résultats sont validés à la fin de chaque session d'examens par un jury composé des responsables de diplôme et de parcours. Seuls les résultats validés après la délibération de ce jury ont une valeur officielle. Ils ne peuvent en aucun cas être modifiés après cette délibération.

Tout jury est souverain ; il est donc libre d'attribuer - ou pas - des points supplémentaires de façon exceptionnelle. Ces points de jury peuvent être affectés à la moyenne générale de l'année ou à la moyenne d'un semestre ou à la moyenne d'une UE, ce qui permet aux moyennes retenues d'être portées à 10/20. Ces points peuvent aussi être affectés à une moyenne annuelle supérieure à 10/20 pour attribuer une mention. Les résultats peuvent être consultés à la fin de chaque session, pendant une période donnée, sur <http://resultat.univ-paris1.fr/>. Toutefois, aucun de ces résultats n'a de valeur officielle. **Les résultats officiels, validés par le jury, apparaissent sur le relevé de notes.** Seul document officiel, il est **délivré par le secrétariat** où les étudiants doivent venir le retirer ; aucun envoi de relevé de notes ne sera effectué. Par ailleurs, il appartient aux étudiants de vérifier que tous les éléments qu'ils pensent avoir obtenus sont mentionnés sur leur relevé de notes : **en cas d'erreur ou d'omission, le délai de recours est de deux mois.** Ils doivent en aviser le secrétariat et/ou leur responsable de parcours.

Règles relatives aux compensations et à la session de « seconde chance »

La compensation intra-UE

Au sein d'une unité d'enseignement, les matières à coefficient se compensent entre elles. Par exemple, pour une UE composée de deux matières chacune de coefficient 0,5, une note de 08/20 à l'une des deux matières est compensée par une note de 12/20 à l'autre ; la moyenne à coefficient de l'UE s'établit alors à 10/20 et l'UE est donc validée. En ce cas, la matière avec la note de 08/20 ne devra pas (et ne pourra pas) être repassée en 2nde session.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les notes des différentes matières sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **les matières avec une note inférieure à 10/20 et qui n'ont pas été compensées doivent obligatoirement être repassées en 2nde session (« seconde chance »).** Une absence totale de note pour une matière donnée implique la mention « défaillant » et empêche toute compensation pour le calcul de la moyenne à coefficient de l'UE qui apparaît elle-même avec la mention « défaillant ».

La compensation inter-UE

Au sein d'un semestre, les unités d'enseignement à coefficient se compensent entre elles. Par exemple, pour un semestre composé de quatre UE à coefficient, les moyennes de 10/20 à l'UE1 (coefficient 1), 10/20 à l'UE2 (coefficient 0,4), 08/20 à l'UE3 (coefficient 0,8) et 14/20 à l'UE4 (coefficient 0,4) permettent d'établir la moyenne du semestre à 10/20 : le semestre est donc validé. En ce cas, aucune des matières composant l'UE3 ne devra être repassée en 2nde session, quelles que soient les notes des matières en question.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les moyennes des différentes UE sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **les UE d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'ont pas été compensées nécessitent de repasser obligatoirement en 2nde session les matières qui les composent et dont la note est inférieure à 10/20.** Une UE avec la mention « défaillant » (du fait d'une absence totale de note à l'une des matières qui la composent) empêche toute compensation pour le calcul de la moyenne du semestre qui apparaît lui-même avec la mention « défaillant ».

La compensation inter-semestres

Au sein d'une année, les deux semestres se compensent entre eux. La moyenne générale de l'année correspond à la moyenne arithmétique des deux moyennes semestrielles **pour une même année de formation, même si l'année universitaire n'est pas la même.** Par exemple, pour une moyenne de 09,5/20 au 1^{er} semestre et de 10,5/20 au 2nd semestre, la moyenne générale de l'année est de 10/20 et l'année est donc validée. En ce cas, aucune des matières et UE composant le 1^{er} semestre ne devra être repassée en 2nde session.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les moyennes semestrielles sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **un semestre d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'a pas été compensé nécessite de repasser obligatoirement en 2nde session les matières des UE non validées dont la note est inférieure à 10/20.** Un semestre avec la mention « défaillant » (du fait d'une absence de note à l'une des matières et UE le constituant) empêche toute compensation pour le calcul de la moyenne de l'année qui apparaît elle-même avec la mention « défaillant ».

Le maintien de la meilleure des deux notes de session

La note conservée dans chaque matière à l'issue de la 2nde session d'examens correspond à la meilleure des deux notes obtenues en 1^{ère} et en 2nde session (sans prise en compte du contrôle continu pour la 2nde session). Attention, ce principe ne s'applique que si l'étudiant se présente à la 2nde session. En cas d'absence à la 2nde session, la note de 1^{ère} session ne peut être conservée ; la mention « défaillant » apparaît sur la matière, l'UE, le semestre et l'année ; les compensations sont empêchées et l'année ne peut être validée.

Validation de la 3^{ème} année et candidature en master

Rappel sur le format du diplôme de licence : le cycle de licence comporte trois années. Les deux premières années sont validées par un diplôme intermédiaire, le DEUG (Diplôme d'études universitaires générales). La 3^{ème} année est validée par le diplôme de Licence. **Aucun accès en master n'est possible sans un diplôme complet de licence.**

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études en postulant à un master 1. **L'entrée en master 1 est sélective.** Des dossiers de candidatures en M1 de Géographie sont à déposer sur la plateforme E-Candidat pendant le 2nd semestre de la licence 3. Des réunions d'information sur les différents M1 et M2 proposés par l'UFR de Géographie sont organisées. Les commissions de sélection se réunissant avant la publication des résultats définitifs du 2nd semestre de la Licence 3, **les admissions en master 1 se font donc « sous réserve » de l'obtention du diplôme de Licence.**

Après validation de la 3^e année, les étudiants obtiennent la licence de Géographie. Les diplômes sont à retirer au service des diplômes, centre PMF, bureau B 1109. Si un seul ou aucun des deux semestres de 3^{ème} année de géographie n'est validé après la 2^{ème} session, les étudiants doivent se réinscrire eux-mêmes pour l'année universitaire suivante, par voie informatique : <http://reins.univ-paris1.fr/>.

Si aucun des deux semestres de licence 3 n'est validé à la fin de la 2^{ème} session d'examens, les étudiants sont dits « ajournés » ; ils ont la possibilité de redoubler. Le redoublement restant un choix, ils doivent se réinscrire eux-mêmes à une nouvelle 3^e année pour l'année universitaire suivante, par voie informatique, en se connectant avec leur code personnel sur <http://reins.univ-paris1.fr/>.

Tout étudiant peut demander une réorientation vers une autre formation à l'issue du 1^{er} semestre de licence. Dans chaque formation sollicitée, une commission de réorientation, composée des responsables de diplôme et d'année, du responsable administratif, d'un représentant du SCUIO, de représentants des étudiants, examine les demandes d'entrée et se prononce sur les matières pouvant être validées et sur les obligations d'études dans le cadre du nouveau cursus. L'étudiant souhaitant se réorienter doit demander un dossier au secrétariat de géographie dès la fin du mois de novembre, la commission se réunissant en décembre.

Les étudiants qui changent de filière au sein de l'université Paris 1 conservent les UE et les matières capitalisées qu'ils ont validées, lorsque celles-ci figurent au programme du cursus sollicité, avec le même régime de contrôle des connaissances. Il est donc essentiel que les étudiants restent assidus dans ces matières et présentent les examens de leur cursus d'origine, tout en sollicitant leur réorientation.

Les étudiants qui souhaitent se réorienter sont tenus d'en aviser au préalable leur responsable d'année.

Faire un stage professionnel durant son année de licence

Le stage est une mise en situation professionnelle temporaire, en rapport avec la formation universitaire suivie et assortie d'une gratification financière (sauf stage d'observation de moins de deux mois).

Durant la licence, les stages sont possibles mais facultatifs ; ils ne rapportent pas d'ECTS et ne contribuent pas à la validation du cursus. Ils sont néanmoins très positifs, car ils sont l'occasion de mettre en pratique des connaissances acquises lors de la formation et d'acquérir des compétences professionnelles valorisables lors d'une recherche ultérieure d'emploi.

Le stage doit être organisé avec l'accord de l'équipe pédagogique. Il peut s'effectuer dans tout type d'organisme d'accueil, en France ou à l'étranger : entreprise, association, administration, collectivité territoriale, hôpital, ONG, assemblée parlementaire, assemblée consultative, auto-entrepreneur, artisan, profession libérale, structure en création, etc. Il doit se dérouler durant le cursus de formation, c'est-à-dire de la date d'inscription administrative jusqu'à la tenue du jury du diplôme (qui a généralement lieu vers la mi-juillet). Il peut être effectué en continu ou en discontinu, à temps complet ou à temps partiel, tant qu'il reste compatible avec l'assiduité aux cours et examens et avec le travail personnel nécessaire à la réussite des études.

Un projet de stage se prépare plusieurs mois à l'avance. L'étudiant peut bénéficier de l'assistance du SCIUO de l'Université, mais il doit trouver le stage par lui-même. Une fois le stage trouvé, l'étudiant doit :

- télécharger la convention de stage, fournie par l'université, sur l'ENT (application Pstage, dans l'ENT)
 - faire signer cette convention de stage à l'organisme d'accueil (direction de l'organisme et tuteur de stage) en trois exemplaires.
 - remettre ces trois conventions signées, assorties des pièces nécessaires (lettre de motivation et attestation d'assurance responsabilité civile), au secrétariat de l'UFR (pour signature du responsable d'année ou de parcours et de la direction de l'UFR ; prévoir deux semaines).
 - à la demande du secrétariat, venir retirer enfin deux des exemplaires, celui qui lui revient et celui qui est destiné à l'organisme d'accueil (l'université garde le troisième exemplaire).
- Alors seulement le stage peut commencer ; Attention au fait qu'aucune convention ne sera signée par la direction de l'UFR postérieurement à la date de début du stage. Sans la signature de la direction de l'UFR, la convention n'est pas valable.

Au terme du stage, le stagiaire doit remettre à son responsable d'année ou de parcours un court rapport de stage (deux pages), un document d'évaluation de la qualité de l'accueil dont il a bénéficié au sein de l'organisme (une page) et une copie de l'attestation de stage fournie par l'organisme d'accueil.

La vie universitaire

L'université ne se résume pas à la sphère des enseignements et à l'obtention de diplômes, elle est aussi un lieu de vie et d'échanges. De nombreuses institutions et organisations, situées pour la plupart à l'institut de Géographie ou au centre Pierre Mendès-France (90, rue de Tolbiac, 75013 Paris), proposent des services qui encadrent la vie des étudiants, favorisent leur intégration, leur viennent en aide ou leur ouvrent de nouvelles perspectives.

Les services universitaires

Bibliothèque / Cartothèque de l'institut de Géographie

En plus des locaux destinés aux enseignements (amphithéâtres du rez-de-chaussée, salles dans les étages), la bibliothèque de géographie et la cartothèque correspondent à un lieu de travail que les étudiants sont invités à fréquenter assidûment. Occupant tout le 2^{ème} étage, la bibliothèque est accessible, via le 1^{er} étage où se trouve la cartothèque, **du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h à 13 h** (les horaires sont réduits en dehors de la période universitaire et les locaux sont fermés pendant les vacances de Noël, de Pâques et d'été). **Pour bénéficier des services de la bibliothèque / cartothèque, l'inscription est obligatoire et gratuite.** Les étudiants doivent fournir leur carte d'étudiant, leur certificat de scolarité, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois ; l'inscription peut se faire jusqu'au 15 juin ; une carte de lecteur leur sera délivrée. Les étudiants accéderont alors à la consultation des **très nombreux ouvrages, revues scientifiques et cartes de nature variée** et à l'emprunt de ces documents. Ils pourront également utiliser une dizaine d'ordinateurs pour accéder à la documentation électronique. Le site bibgeo@univ-paris1.fr leur fournira les informations nécessaires à leur recherche documentaire. Ils pourront enfin bénéficier d'un service de prêt entre bibliothèques grâce au site pebgeo@univ-paris1.fr.

Bibliothèque - Service commun de la documentation du centre PMF

La bibliothèque universitaire du Centre PMF est **accessible** à tous les étudiants disposant d'une inscription administrative à l'université Paris 1. En dehors des vacances universitaires, elle est ouverte **du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 13 h** de septembre à juin. En juillet, les horaires sont réduits de 9 h à 18 h 30 du lundi au vendredi. Elle présente de **vastes collections** correspondant aux disciplines enseignées au centre PMF et offre des **services variés** : salles de lecture, service de prêt à domicile, photocopieurs en libre service, tutorat documentaire, formations à la méthodologie documentaire et un catalogue accessible sur <http://catalogue.univ-paris1.fr/>. La bibliothèque comprend en particulier un espace géographie au 5^{ème} étage. Il permet d'accéder à de nombreux manuels de géographie, des atlas et une **collection de 14 000 cartes** de tous types (topographiques, géologiques...) et à différentes échelles (1/25 000, 1/50 000, 1/100 000), principalement de France mais aussi d'autres régions du monde. Tous ces documents sont utilisés dans le cadre des TD de géographie et sont un des supports principaux pour les travaux demandés par les enseignants dans le cadre des évaluations. La bibliothèque propose enfin une **documentation électronique** : de nombreux postes d'accès aux ressources électroniques y sont disponibles, avec possibilité d'imprimer des documents ou de les copier sur clé USB. Les étudiants peuvent s'adresser aux bureaux de renseignements pour les recherches et informations complémentaires ou consulter le site <http://bib.univ-paris1.fr/>. Le catalogue de la bibliothèque oriente également vers de nombreux ouvrages numériques accessibles en ligne aux étudiants de l'université.

Maison internationale

La Maison internationale comprend de nombreux services dédiés aux étudiants désirant partir un semestre ou une année dans une université étrangère partenaire de Paris 1. Le projet est à monter en début du semestre 1 pour un départ l'année universitaire suivante ; les étudiants géographes sont vivement encouragés à candidater.

Adresse : 58, boulevard Arago - 75013 Paris, tél. : 01 44 07 76 73,
courriel (questions administratives) : outgoingEurope@univ-paris1.fr / outgoingworld@univ-paris1.fr,
courriel (questions pédagogiques) : nathalie.vanara@univ-paris1.fr,
site : <http://www.univ-paris1.fr/universite/campus/detail-campus/maison-internationale/>

Département des Langues (DDL)

Ce service dispense les enseignements de langues. Il permet aux étudiants de s'auto-évaluer grâce à un test de niveau auto-corrigé qui les aide à choisir le niveau de langue adéquat.

Centre PMF, bureau A 0702, ouvert du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Tél. : 01 44 07 85 88, site : <http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl/>

Unité d'enseignement et de formation des Activités physiques et sportives (UEFAPS)

Le service des sports propose une grande variété d'activités physiques et sportives relevant de domaines variés : activités aquatiques, activités physiques artistiques, sports de combat, sports de raquette, sports collectifs, activités physiques de pleine nature, activités physiques d'entretien et de développement de la personne. Pour choisir une activité, les étudiants doivent suivre la procédure indiquée sur le site, via l'application RESERVASPORT. Les étudiants athlètes de haut niveau (AHN) et les étudiants pratiquant en club (EPC) sont invités à prendre contact avec le service des sports.

Centre PMF, bureau C 0801, ouvert tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Tél. : 01 44 07 88 96, 01 44 07 88 98, courriel : uefaps@univ-paris1.fr,

inscription : <http://ent.univ-paris1.fr/reservasport/>, site : <http://uefaps.univ-paris1.fr/>

Service de la vie étudiante

Ce service général propose des informations pédagogiques, sociales, associatives et culturelles et oriente les étudiants vers les services correspondant à leurs demandes.

Centre PMF, bureaux C 0902 et C 0903, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Tél. : 01 44 07 86 30, courriel : sve@univ-paris1.fr, site : <http://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant>

Centre régional des Œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

Ce service est chargé principalement de l'aide sociale, de l'accueil des étudiants étrangers, du logement étudiant, de la restauration universitaire et de la vie culturelle étudiante.

Pôle Bourses du centre PMF, bureau B 1101, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h.

Tél. : 01 44 07 88 33, courriel : bourses@univ-paris1.fr, site <http://www.crous-paris1.fr/>

Service commun universitaire d'Information et d'orientation (SCUIO)

Ce service accueille les étudiants pour les aider à élaborer leur projet de formation. Il met à leur disposition, en libre accès, une documentation présentant les formations, les métiers, l'insertion professionnelle et la vie étudiante.

Centre PMF, bureau C 0901, du mardi au vendredi de 9 h 30 à 17 h.

Tél. : 01 44 07 88 56 (du lundi au vendredi de 14 h à 17 h), courriel : scuio@univ-paris1.fr, site : <https://www.pantheonsorbonne.fr/formations/sorienter/>

Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS)

Le service de santé comprend quatre médecins, deux psychologues et deux infirmières à l'écoute des étudiants. Il est notamment chargé des dossiers de demande de « tiers temps » pour raison médicale déposés par les étudiants.

Centre PMF, 8^{ème} étage, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Tél. SIUMPPS : 01 44 07 89 50, tél. infirmerie : 01 44 07 89 31, courriel : siumpps@univ-paris1.fr, site : <https://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/sante/>

Dispositif de lutte contre les harcèlements

Ce dispositif permet à toute personne victime ou témoin d'une situation de harcèlement, d'être écoutée et orientée, dans la confidentialité.

Tél. : 01 44 07 87 00, courriel : sosharcelements@univ-paris1.fr

site : <https://www.pantheonsorbonne.fr/dispositif-de-lutte-contre-les-harcelements>

Il est également possible de s'adresser au collectif Clasches (Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur), site : <http://clasches.fr/>

Les associations d'étudiants

Les étudiants de géographie de l'université Paris 1 ont fondé des associations qui participent activement, chacune dans des registres différents, à la vie de l'UFR de géographie et contribuent à son dynamisme et à sa convivialité.

Arrimage

Cette association, d'envergure nationale, fondée en 1996, rassemble des étudiants, des jeunes diplômés, des enseignants-chercheurs, des professionnels de la photographie et de la vidéo. Elle réfléchit à la place et au rôle de l'image dans l'approche et l'analyse des territoires et des sociétés. Elle organise chaque automne le festival Territoires en images, à l'institut de Géographie, où sont diffusés des travaux originaux à travers deux compétitions : la projection de films documentaires et une exposition photographique. Un jury composé d'enseignants, de professionnels de l'image et d'étudiants attribue des prix pour chacune d'entre-elles.

Courriel : asso.arrimage@gmail.com, site : <http://www.arrimageasso.wordpress.com/>

L'Œkoumène

Fondée en 2001 par des étudiants de l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, son rôle premier est de favoriser la rencontre entre les étudiant(e)s et d'animer la vie étudiante tout au long de l'année. L'Œkoumène défend aussi l'intérêt des étudiants en conseil d'UFR.

Courriel : contact@oekoumenesorbonne, Facebook : [facebook.com/oekoumene.sorbonne](https://www.facebook.com/oekoumene.sorbonne), twitter : twitter.com/oekoumene

Ville inventive

Créée en 2010, cette association des géographes de Paris 1 propose une première approche du monde professionnel aux étudiants grâce à des formations et des événements à caractère professionnel. Elle bénéficie du label pépinière junior-entreprise car elle propose aussi des missions rémunérées, commandées par des collectivités locales et des entreprises, qui valorisent les compétences acquises dans les différentes formations de Paris 1 (aménagement, environnement, géopolitique) ainsi que la maîtrise de la cartographie et de ses outils. Elle organise chaque année un salon des métiers de la géographie qui présente les nombreux débouchés des formations proposées au sein de l'UFR de Géographie.

Courriel : contact@villeinventive.com, site : <http://www.villeinventive.com/>

Les syndicats d'étudiants

Plusieurs syndicats sont présents à l'Université Paris 1. Représentant différentes obédiences politiques, ils permettent aux étudiants de participer, à tous les niveaux hiérarchiques, au fonctionnement de l'institution universitaire. Des représentants des étudiants sont ainsi membres du CFVU (conseil de la Formation et de la vie universitaire) et d'autres sont élus dans les conseils de gestion de chacune des UFR.

Fédération solidaires étudiants

Centre PMF, bureau B 0903, courriel : solidairesetuparis1@gmail.com, site : <http://www.solidaires-etudiant-e-s.org>

Fédération syndicale étudiante (FSE)

Centre PMF, bureau B 0902, courriel : fse.plp4@gmail.com, site : <http://www.luttes-etudiantes.com/fse/>

Mouvement des étudiants (MET)

Site : <http://www.mouvementdesetudiants.fr/>

Union nationale des Étudiants de France (UNEF)

Centre PMF, bureau B 0905, courriel : courriel : unef.paris1@free.fr, site : <http://www.unef.fr>

Union syndicale Solidaire unitaire démocratique (SUD)

Courriel : paris1@sud-etudiant.org, site : <http://www.sud-etudiant.org/>

Collectif Alter-Orbis

Créé en 2017, il rassemble des étudiants de divers horizons : associatifs, indépendants, syndiqués UNEF ou Solidaires étudiants, etc.

Courriel : alterorbis.paris1@gmail.com, site : <http://www.facebook.com/AlterOrbisUFR08/> -

En géographie, le conseil d'UFR compte 14 membres, dont 5 élus étudiants. Ils se présentent aux élections dans le cadre soit de listes portées par les syndicats étudiants d'envergure nationale précités, soit de listes spécifiques à la géographie.

Les événements sur le thème de la géographie

Au sein de l'université Paris 1 ou hors les murs se déroulent, avec des périodicités variables, des manifestations de diverses natures dont l'intérêt géographique justifie la fréquentation. Les étudiants sont vivement invités à y prendre part, pour faire de la géographie autrement et/ou ailleurs que dans le cadre académique de l'université. Pour eux, une occasion de rencontrer d'autres géographes, enseignants ou étudiants, d'autres scientifiques ou des professionnels et plus largement d'ouvrir leurs horizons.

Festival « Territoires en images »

Organisé par l'association *Arrimage* depuis 1996, « Territoires en images » est un festival annuel, en accès libre, qui se tient à la fin du mois de mars à l'institut de Géographie. Ce festival offre pendant deux jours des projections de films documentaires et une exposition photographique sur un thème différent chaque année. Deux jurys composés d'enseignants, de professionnels de l'image et d'étudiants sélectionnent les photographies et les films, dont les meilleurs sont primés. Ce événement favorise les rencontres et les discussions, notamment avec les réalisateurs. Le public a par ailleurs la possibilité de participer à un vote pour primer la meilleure photo. Les étudiants sont non seulement invités à assister au festival, mais ils peuvent aussi concourir en envoyant leurs productions iconographiques à l'association *Arrimage*. Les renseignements sont disponibles sur le site de l'association ou directement auprès de la responsable de l'atelier Géo-vidéo du centre PMF, salle C 1206.

Festival international de Géographie

Fondé en 1990, le FIG se tient à Saint-Dié-des-Vosges. Festival grand public où la géographie et les géographes sont à l'honneur, il offre une très grande variété de manifestations (débat, tables rondes, expositions, cafés géographiques, conférences, salons du livre, de la gastronomie et de la géomatique). Pendant trois jours, du vendredi au dimanche, vers le début du mois d'octobre, il est l'occasion de passer un week-end festif dans un environnement géographique *total look*.

Site : <http://fig-st-die.education.fr/>

« Cafés géographiques »

Les « cafés géographiques » sont des débats ouverts à tout public. Des spécialistes du thème à l'ordre du jour, géographes mais aussi scientifiques de diverses disciplines et acteurs de la vie publique, proposent de courtes interventions avant de lancer la discussion, en général sur des questions d'actualité éditoriale ou disciplinaire. Le contexte convivial permet de poser facilement des questions et de manifester son point de vue sans le cadre formel du monde universitaire. Les cafés géographiques peuvent être appréhendés comme un complément du cursus de licence de géographie. Organisés par l'association des *Cafés géographiques*, ils se tiennent au café de Flore (172, bd Saint-Germain, 75006 Paris), le mardi à partir de 19 h 30, à peu près une fois par mois. Les thèmes prévus pour l'année sont accessibles sur le site de l'association, ainsi que les comptes rendus des débats qui ont lieu depuis 1998.

Site : <http://www.cafe-geo.net/>

« Cafés géopolitiques »

Sur le même principe que les « cafés géographiques », les « cafés géopolitiques » se consacrent plus particulièrement à des questions internationales et à la dimension territoriale du pouvoir, aussi bien au niveau local qu'à des échelles plus petites. Organisés par l'institut français de Géopolitique, ils ont lieu au

Snax Kfé (182, rue Saint-Martin, 75003 Paris) en général le lundi de 19 h à 21 h une fois par mois. Les informations sur le programme de l'année à venir sont disponibles sur le site de l'institut français de Géopolitique.

Site : <http://www.geopolitique.net/index/francais/cafe/>

Table des matières

	Page
Réussir en licence – Encadrement pédagogique du cursus de géographie	2
<i>Charte de l'étudiant de licence de géographie</i>	2
Structure de la 3 ^{ème} année de licence de Géographie, parcours ETS	3
<i>Maquette de la 3^{ème} année de licence de Géographie, parcours ETS</i>	3
Services et formations numériques	4
L'environnement numérique de travail (ENT)	4
La messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr	4
<i>Procédure d'activation de la messagerie @etu.univ-paris1.fr</i>	4
L'inscription pédagogique numérique (IP Web)	4
<i>Procédure d'inscription pédagogique IP Web</i>	5
Le certificat de compétences numériques PIX	5
Les Espaces pédagogiques interactifs (EPI)	5
Descriptifs des enseignements du 1 ^{er} semestre	6
Descriptifs des enseignements du 2 nd semestre	10
De l'inscription à la validation du diplôme	14
Les inscriptions	14
<i>Exemple d'emploi du temps pour le 1^{er} semestre de L3 Espaces territoires sociétés</i>	14
<i>Règles des modes de contrôle des connaissances</i>	15
<i>Règles de constitution de l'emploi du temps</i>	15
Les modalités d'évaluations	16
<i>Calendrier de l'année universitaire et des sessions d'examens semestriels</i>	16
<i>Règles relatives aux compensations et à la session de « seconde chance »</i>	18
Faire un stage professionnel durant son année de licence	20
La vie universitaire	21
Les services universitaires	21
Les associations d'étudiants	23
Les syndicats et associations d'étudiants	23
Les événements sur le thème de la géographie	24



ADMINISTRATION / SCOLARITÉ

Secrétariat pédagogique

Institut de Géographie, bureau 407
191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris
9h30-12h15 et 14h-16h00
Fermé le mercredi

Contact

l3geo@univ-paris1.fr
01.44.32.14.05

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Responsable de la licence

Nathalie VANARA
nathalie.vanara@univ-paris1.fr

Responsable de la licence 3 parcours ETS

Nathalie VANARA
nathalie.vanara@univ-paris1.fr

ESPACE PÉDAGOGIQUE INTERACTIF

<http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Geographie>

Tutorat de géographie

<https://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr08/inscriptions-et-scolarite/tutorat/>